EU ProSun

THE SUSTAINABLE SOLAR ENERGY INITIATIVE

Communiqué de presse 19/02/2013

EU ProSun : une concurrence loyale ne met aucun emploi en danger !

L'industrie européenne du solaire prévoit que les mesure anti-dumping auront des effets positifs sur le marché de l'emploi européen et la croissance et critique le jeu de chiffres de la Chine

Bruxelles, le 19 février 2013 - L'industrie européenne du solaire attend des effets positifs sur le marché de l'emploi pour l'ensemble de l'industrie solaire, si l'Union européenne adopte des mesures contre les pratiques de dumping de la Chine. « La concurrence loyale est bénéfique pour tout le monde », explique Milan Nitzschke, président de l'initiative européenne des fabricants de produits solaires EU ProSun. « Nous avons besoin que l'Union Européenne adopte des mesures anti-dumping le plus rapidement possible. »

Dans ce contexte, Milan Nitzschke rejette une étude publiée, le 19 février 2013, par l'institut Prognos commanditée par l'une des organisations financées par des entreprises chinoises, l'AFASE, et sur les présumés effets négatifs des mesures anti-dumping sur le marché de l'emploi : « C'est assez cynique de se servir de l'argument du marché de l'emploi justement le jour où deux nouveaux fabricants européens de produits solaires ont dû déposer le bilan. Les pratiques de dumping de la Chine mettent à mal l'ensemble de l'industrie solaire et ont déjà coûté des milliers d'emplois en Europe et causé plus de 30 faillites d'entreprises et fermetures d'usines. »

Concernant l'étude Prognos, Milan Nitzschke déclare : « Ce qu'il se passe aux États-Unis démontre la fausseté des allégations de l'AFASE et de Prognos. En effet, aucun des effets prédits ne s'est réalisé. Depuis le milieu de l'année dernière, les États-Unis ont introduit des tarifs douaniers sur les produits solaires en provenance de Chine, d'un taux compris entre 30 et 250%. Ceci a permis de réduire les importations de produits solaires en provenance de Chine de façon drastique. De plus, le nombre de nouvelles installations solaires a augmenté. Les prix de détail sont restés stables, voire ont baissé aux États-Unis. Pour l'industrie solaire, il s'agit là d'une situation gagnant-gagnant : une fin a été mise aux pratiques de dumping, l'industrie est sauvée, les consommateurs ne doivent pas payer plus cher et le marché américain est en pleine croissance ! »

D’un point de vue méthodologique, l’étude Prognos doit être regardée avec scepticisme. Nitzschke : « Selon les experts, les emplois dans l’industrie solaire en Europe dépendent en grande partie des pratiques de dumping de la Chine. Prognos ne mentionne pas que le dumping est interdit par le droit commercial international et est fortement préjudiciable à la concurrence. »

Pour justifier les effets supposés positifs sur le marché de l’emploi, les experts auraient par ailleurs utilisé des combines mathématiques. Ainsi, Prognos prévoit des hausses de prix des produits chinois même sans l’application des tarifs douaniers anti-dumping, ce qui conduirait à une baisse de la demande. En outre, les experts auraient également inclus des emplois des fournisseurs européens qui exportent vers la Chine, ignorant le fait que la Chine ait inscrit dans son plan quinquennal, l’acquisition de l’intégralité de la chaîne mondiale du solaire à valeur ajoutée. Nitzschke : « Les fabricants de verre solaire ont déjà déposé une plainte anti-dumping contre la Chine. Même les onduleurs en provenance de Chine sont déjà proposés à moitié prix. Les machines européennes sont reproduites et le gouvernement chinois est en train de développer l’industrie du silicium pour pouvoir renoncer complètement aux importations du silicium européen dans quelques années. En conclusion : seule une concurrence qui suit des règles loyales permettra de maintenir les emplois européens et de développer durablement l’industrie solaire en Europe. »

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez visiter www.prosun.org ou vous mettre en relation avec info@prosun.org.

Service de presse : Agence Manifeste

Valérie Fuchs : 06 62 49 64 85 / 01 43 67 94 38 / vafuchs@wanadoo.fr
Lorraine Froment : 01 55 34 99 87 / lorraine.froment@manifeste.fr